

TOULOUSE MÉTROPOLE

Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle 2023

Dossier de demande d'aide à la production

Œuvre cinématographique long métrage, documentaire, animation et fiction

Œuvre court métrage documentaire, animation et fiction

Œuvre audiovisuelle documentaire, animation et fiction

**Merci de retourner ce document dûment complété
dans les délais fixés par les services de Toulouse Métropole
Les dossiers incomplets ou reçus hors délais ne seront pas examinés**

**Dossier à retourner à Juliette JOURET
Direction Recherche et Développement Culture**

par voie électronique
FDS.cinema.audiovisuel@toulouse-metropole.fr

jusqu'au 25 juillet 2023

ENTREPRISE

Entreprise de production déléguée

Forme juridique et capital de la société

Nom du représentant légal

Titre (gérant(e), président(e),...)

Adresse du siège social

Compléter uniquement si différent:

Adresse de correspondance complète

N° de SIRET et RCS

Code NAF

Régime TVA (assujetti, non assujetti, partiellement assujetti)

Compte automatique long-métrage du CNC ?

Fonds de Soutien Audiovisuel (FSA) automatique du CNC ?

Directeur / Directrice de production

E-mail

Téléphone

PROJET

Titre Projet

GENRE : fiction, documentaire, animation ?

PREMIÈRE DIFFUSION : cinéma, télévision, internet ?

Format : LM, CM, série ?

Durée (mn), par épisode

Nombre d'épisodes

Nombre de jours de tournages envisagés sur le territoire de Toulouse Métropole

Nombre de jours de tournages envisagés hors Toulouse Métropole

Synopsis du projet (600 caractères maximum)

Réalisateur
Coréalisateur
Autres auteurs

Responsable du
projet
Téléphone
Email

Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des contacts des services culturels de la collectivité. La Mairie de Toulouse-Toulouse Métropole est responsable du traitement, représentée par la Direction générale de la Culture. Seuls les agents habilités des services gestionnaires sont destinataires des données qui seront conservées le temps de l'inscription ou du partenariat / 10 ans (données comptables). Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par voie postale à DG Culture – Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole – 69 rue du TAUR – 31000 Toulouse. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant. La base légale de ce traitement est le consentement.

toulouse
métropole

PRODUCTION

Budget prévisionnel (part française uniquement en cas de coproduction)

Dépenses sur le territoire de Toulouse Métropole (estimation)

Montant de l'aide sollicitée auprès de Toulouse Métropole

Montant de l'aide sollicitée / octroyée par la Région Occitanie

Le producteur délégué certifie :

- Que la structure porteuse du projet est en règle au regard de la législation sociale et fiscale française ainsi que des cotisations et paiements afférents.
 - Tenir une comptabilité pour tracer les mouvements comptables de l'opération et dûment justifier les dépenses en cas d'attribution du financement
 - Tenir informée la Métropole de tout changement concernant le projet pour lequel ce dossier a été déposé et tout changement concernant la société de production elle-même.
 - Avoir pris connaissance de l'article 441-6 alinéa 2 du Code pénal qui stipule que "le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende »
- Le non-respect de ces obligations est susceptible de conduire à un non-versement ou un reversement partiel ou total du financement métropolitain.*

Prénom et NOM du représentant de l'entreprise de production déléguée, date

Signature du représentant de l'entreprise de production déléguée

Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des contacts des services culturels de la collectivité. La Mairie de Toulouse-Toulouse Métropole est responsable du traitement, représentée par la Direction générale de la Culture. Seuls les agents habilités des services gestionnaires sont destinataires des données qui seront conservées le temps de l'inscription ou du partenariat / 10 ans (données comptables). Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par voie postale à DG Culture – Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole – 69 rue du Taur – 31000 Toulouse. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant. La base légale de ce traitement est le consentement.

☐ En cochant cette case je consens à ce que mes données soient traitées dans le cadre des opérations d'information et de communication des services culturels de la Mairie de Toulouse/Toulouse Métropole. Je suis informé(e) du retrait possible de mon consentement, à tout moment, en le demandant à DG Culture, 69 rue du Taur, 31000 TOULOUSE.

toulouse
métropole

LETTRE DE DEMANDE



Monsieur le Président,

Je soussigné(e)....., Représentant(e) légal(e) de
sollicite auprès de Toulouse Métropole l'octroi d'une aide à la production d'un montant de.....€,
dans le cadre du Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle 2023, pour le projet intitulé :

.....

dont j'assume la responsabilité financière, et dont j'atteste détenir pleinement les droits de propriété : éléments corporels et propriété intellectuelle.

Je déclare par la présente que la structure porteuse de ce projet est en règle au regard de la législation sociale et fiscale française ainsi que des cotisations et paiements afférents.

Je déclare avoir pris connaissance de l'article 441-6 alinéa 2 du Code Pénal qui stipule que « Le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende », et certifie l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis dans ce dossier.

Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des contacts des services culturels de la collectivité. La Mairie de Toulouse-Toulouse Métropole est responsable du traitement, représentée par la Direction générale de la Culture. Seuls les agents habilités des services gestionnaires sont destinataires des données qui seront conservées le temps de l'inscription ou du partenariat / 10 ans (données comptables). Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par voie postale à DG Culture – Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole – 69 rue du TAUR – 31000 Toulouse. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant. La base légale de ce traitement est le consentement.

☐ En cochant cette case je consens à ce que mes données soient traitées dans le cadre des opérations d'information et de communication des services culturels de la Mairie de Toulouse/Toulouse Métropole. Je suis informé(e) du retrait possible de mon consentement, à tout moment, en le demandant à DG Culture, 69 rue du TAUR, 31000 TOULOUSE.

À

Le

Signature